

Table de consultation sur l'environnement naturel florissant

Vers la première Stratégie nationale
d'adaptation du Canada



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

EC21309.07

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2022

Also available in English

Table des matières

Introduction.....	3
1. Cibles et objectifs	7
Cible transformationnelle	7
Objectifs à moyen terme	7
2. Prochaines étapes et points à considérer concernant la phase 2	10
Annexe	11
Membres de la Table consultative.....	11
Compte rendu des réunions.....	11

Introduction

Les Canadiens constatent et subissent déjà les effets dévastateurs des changements climatiques. Le climat du Canada se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, et trois fois plus rapidement dans le Nord. Partout au pays, les répercussions des changements climatiques touchent les collectivités, animaux, plantes, rivières, océans et représentent des risques graves pour la santé et le bien-être des Canadiens.

Il est clair qu'en plus des efforts visant à réduire rapidement les émissions et à limiter les effets négatifs des changements climatiques, le Canada doit accélérer les efforts visant à s'adapter aux répercussions actuelles et futures. Des mesures coordonnées à l'échelle du Canada seront essentielles pour faire face à la complexité, l'intensité et l'ampleur encore inconnue de cette nouvelle réalité climatique et pour veiller à ce que les Canadiens puissent survivre et prospérer dans l'avenir. La coordination des efforts et des investissements entre les nombreux acteurs qui font progresser l'adaptation au Canada offre une occasion unique de collaborer, d'utiliser les ressources plus efficacement et d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'adaptation.



Graphique 1 – Incidences des changements climatiques sur les écosystèmes

En décembre 2020, dans le cadre du Plan climatique renforcé *Un environnement sain et une économie saine*, le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer la première Stratégie nationale d'adaptation (SNA) du Canada avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les peuples autochtones et d'autres partenaires clés. La Stratégie nationale d'adaptation offre la possibilité de réunir les intervenants de partout au Canada grâce à des priorités communes, des mesures cohérentes et une approche pancanadienne de réduction des risques liés aux changements climatiques.

Pour orienter l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada, le gouvernement du Canada a lancé cinq tables de consultation axées sur :

1. la santé et le bien-être;
2. les infrastructures naturelles et bâties résilientes;
3. l'environnement naturel florissant;
4. l'économie forte et résiliente;
5. la résilience et la sécurité en cas de catastrophe.

Les tables consultatives feront progresser les travaux en deux phases. La phase 1 visait à fournir des conseils sur les cibles transformationnelles et les objectifs concrets à moyen terme pour chacun des domaines thématiques. La phase 2 sera axée sur les actions à court terme à prendre pour atteindre ces objectifs, y compris une discussion sur les indicateurs de rendement et les mécanismes de rapport.

Chaque table consultative est coprésidée par un ministère fédéral avec un partenaire ou un intervenant externe et comprend divers membres provenant des peuples autochtones, des jeunes, des associations professionnelles, du secteur privé, des organisations environnementales, du milieu universitaire, d'experts en adaptation et d'autres.

Le présent rapport comprend les conseils fournis par la Table de consultation sur l'environnement naturel florissant relativement à une cible transformationnelle et des objectifs à moyen terme, ce qui conclut la phase 1. Ce travail éclairera l'élaboration globale de la Stratégie nationale d'adaptation et façonnera les discussions sur les actions, le financement et les responsabilités au cours de la phase 2.

Table de consultation sur l'environnement naturel florissant

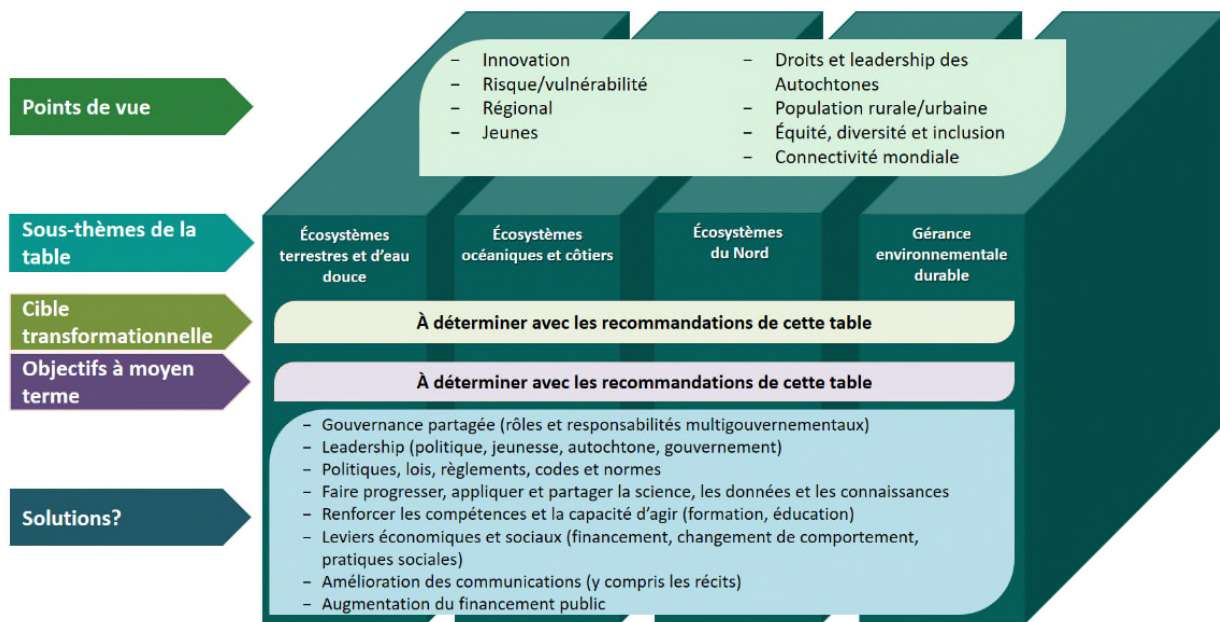
Les membres de la Table de consultation sur l'environnement naturel – coprésidée par Jeff MacDonald, directeur général de l'Adaptation aux changements climatiques à Environnement et Changement climatique Canada, et Graeme Reed, conseiller principal à l'Assemblée des Premières Nations – ont participé à huit réunions virtuelles d'octobre à décembre 2021 (dans le cadre de réunions réunissant tous les membres et de petits groupes) afin de formuler leurs conseils sur une cible transformationnelle et des objectifs à moyen terme pour un environnement naturel florissant.

Au cours de la première série de réunions, les membres ont cerné certains éléments et points importants à considérer pour assurer la prospérité de l'environnement naturel et faire progresser l'adaptation au Canada. Cette base de référence a aidé à établir le contexte pour l'élaboration de la cible transformationnelle et des objectifs à moyen terme. Voici quelques-uns des points considérés :

- La Stratégie nationale d'adaptation devrait reconnaître que lorsque l'environnement prospère, les gens prospèrent; et agir pour promouvoir de nouvelles possibilités d'innovation et de collaboration qui mettent au premier plan les besoins en matière de moyens de subsistance culturels, de bien-être culturel, de santé mentale et de sécurité.

- Pour créer un environnement naturel florissant, il faut s'éloigner de l'optique du développement pour adopter une optique d'intendance qui positionne les gens comme des participants actifs aux écosystèmes.
- Pour créer un environnement naturel florissant, il faut mettre l'accent sur la création de conditions propices à la résilience des écosystèmes. Les écosystèmes ont une résilience inhérente incroyable, mais les humains et les effets croissants des changements climatiques continuent d'affecter la capacité de résilience des écosystèmes et leurs processus naturels (p. ex., le rétablissement après des perturbations naturelles comme les tempêtes).
- Les efforts visant à promouvoir un environnement naturel florissant doivent tenir compte du réchauffement et des conditions climatiques futures – par exemple, la remise en état et la restauration des paysages touchés doivent être planifiées en tenant compte de la façon dont ils peuvent demeurer résilients à l'avenir. Les stratégies à cet égard comprennent de ne pas traiter les limites du paysage comme étant fixes, mais de fournir des zones tampons et de l'espace pour d'autres changements.
- L'adaptation à un environnement naturel florissant devrait tenir compte des déséquilibres inhérents à la société colonialiste, coloniale ou capitaliste, et tendre vers une approche et une mentalité qui mettent fin à la dégradation de la nature et rétablissent l'équilibre. Il faudrait établir des liens avec les cadres visant à mettre fin à la perte de nature d'ici 2030 et à restaurer la nature d'ici 2050.

À la suite de ces discussions, les membres ont veillé à ce que de multiples points de vue soient intégrés dans l'élaboration de leurs conseils, et que le but transformationnel et les objectifs à moyen terme soient élaborés en tenant compte des écosystèmes terrestres, d'eau douce, océaniques, côtiers et nordiques, comme le montre le graphique 1.



Graphique 2 – Environnement naturel florissant : domaines d'intérêt

Par conséquent, les membres ont déterminé les principaux domaines prioritaires pour éclairer l'élaboration du but transformationnel et des objectifs à moyen terme. Voici quelques points qui ont été considérés :

- L'objectif devrait comprendre un libellé sur la justice environnementale et l'inclusivité; faire référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et s'y conformer; reconnaître les dommages déjà causés à la nature, principalement par les humains; et tenir compte d'une vaste gamme de services d'adaptation fournis à tous par les écosystèmes, y compris les avantages spirituels et sanitaires.
- Il faut dépolitiser la nature et réinventer nos systèmes structurels pour que l'environnement soit central et intégré dans tout ce que nous faisons, y compris la santé publique.
- La société est aux prises avec le concept de « retrait » des secteurs à risque élevé et de « retrait » des positions et des pratiques du statu quo. Nous devons préparer les Canadiens à l'aggravation des répercussions et aux pertes et dommages inévitables, en particulier dans les régions nordiques et côtières. Nous devons aider les collectivités à transformer et à concrétiser l'idée du « retrait ». En ce qui concerne les positions de statu quo, nous devons être prêts à réexaminer les décisions antérieures sous l'angle de la justice sociale, environnementale, autochtone et climatique afin de s'assurer d'avoir des actions d'adaptation transformationnelles.
- La sensibilisation aux transformations et les mesures visant à protéger et à conserver les écosystèmes océaniques du pays sont d'une importance cruciale pour l'adaptation environnementale et communautaire. Par exemple, nous devons :
 - mieux comprendre la santé des côtes et des océans du Canada et leur potentiel de résilience face aux changements climatiques;
 - améliorer la planification des zones côtières et riveraines pour s'assurer que l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête, les inondations et les autres répercussions liées au climat sont réduites au minimum;
 - mieux comprendre les répercussions des écosystèmes libres de glace et les liens généraux entre les biomes.

1. Cibles et objectifs

Cette section décrit la cible transformationnelle et les objectifs à moyen terme proposés par la Table pour un environnement naturel florissant. Plusieurs itérations ont été nécessaires pour parvenir à un consensus sur le texte, ce qui est une indication de l'engagement des membres envers le processus, la diversité des connaissances techniques, et un effort en faveur d'un langage inclusif, bien conçu et ambitieux.

Cible transformationnelle

Les cibles transformationnelles sont inspirantes, ambitieuses et réalisables. Elles établissent une vision commune, englobant de nombreux points de vue et suscitent l'espoir d'un avenir idéal à long terme, tout en étant ancrés dans une vision de ce qu'il est possible d'atteindre. Les cibles ont souvent une portée et une orientation générales, et ne sont pas faciles à mesurer en soi. La Stratégie nationale d'adaptation fixera un délai de 30 ans pour atteindre ses cibles transformationnelles, soit jusqu'en 2050, conformément aux cibles du Canada en matière d'atténuation des changements climatiques.

Cible transformationnelle proposée : D'ici 2050, nous avons tous, au Canada¹, amélioré notre compréhension des systèmes naturels et transformé nos relations et notre comportement au sein de ces systèmes. Nous avons appris et agi selon diverses façons de savoir afin de garantir que les écosystèmes et les collectivités puissent s'adapter et prospérer dans un climat changeant. En parvenant à un rétablissement complet de la nature et en maintenant un environnement naturel florissant et résilient, nous avons stoppé et inversé la perte de biodiversité, respecté les lois, les droits et les titres autochtones, et adopté les valeurs de justice sociale, environnementale et intergénérationnelle.

Objectifs à moyen terme

Les objectifs à moyen terme décrivent des étapes concrètes, mesurables et précises qui sont nécessaires pour progresser vers la cible transformationnelle et qui sont propices à la création d'un ensemble d'actions. Les objectifs peuvent être atteints au moyen de différents leviers, notamment la génération de connaissances, la réglementation, le renforcement des capacités, le financement, etc. La SNA fixera un échéancier de 5 à 10 ans pour ses objectifs à moyen terme et visera à établir 5 objectifs par cible transformationnelle.

¹ Nous tous, au Canada, comprenons des groupes sous-représentés comme les jeunes, les femmes, les autochtones, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées et les minorités visibles, y compris les Canadiens noirs.

Objectifs à moyen terme proposés

Une nouvelle relation avec la nature

1. D'ici 2030, tous les paliers de gouvernement² font tous les efforts possibles pour mettre fin à la perte de biodiversité et améliorer la résilience des écosystèmes, notamment en limitant et en modifiant les activités humaines pour qu'elles soient en harmonie avec la nature dans un climat changeant.

Transformation de la gouvernance

2. D'ici 2030, tous les paliers de gouvernement³ mettront en œuvre des approches collaboratives, novatrices, globales, inclusives et systématiques de gouvernance en matière d'adaptation au pays, en mettant l'accent sur la création d'un environnement naturel florissant. De plus, de nouveaux mécanismes de financement et des programmes de renforcement des capacités sont élaborés et mis en œuvre conjointement par les communautés les plus touchées par les changements climatiques.
3. D'ici 2030, reconnaissant le lien vital entre l'adaptation, la réconciliation et la décolonisation, les nations, les organisations et les collectivités autochtones exercent leur autodétermination sur leurs terres et leurs territoires, notamment dans le cadre d'initiatives d'intendance des écosystèmes, avec le soutien d'autres paliers de gouvernement.

Accélération des solutions d'adaptation fondées sur la nature

4. D'ici 2030, tous les paliers de gouvernement auront mis en place des mesures incitatives fortes, des mandats, des indicateurs, des cibles et des outils dans leurs programmes et leurs lois afin d'accroître rapidement le recours à des solutions d'adaptation fondées sur la nature pour l'adaptation à l'échelle du pays, de réduire la dépendance et le stress envers les infrastructures grises, d'accroître les avantages sociaux de la nature et mieux prendre en compte la valeur économique et non économique des services écosystémiques⁴.
5. D'ici 2030, les écosystèmes les plus touchés par les changements climatiques ont des plans de conservation, de restauration, des programmes de surveillance et des pratiques de gestion en place⁵ pour assurer leur viabilité continue et leur capacité d'adaptation. Ces plans et programmes sont informés par diverses façons de connaître et respectent les lois, les droits et les titres autochtones

² Les niveaux de gouvernement comprennent le fédéral, le provincial, le territorial, l'autochtone et le municipal.

³ *Ibid*

⁴ Une évaluation améliorée et responsable des écosystèmes sera développée, tout en reconnaissant également les instruments non marchands permettant de garantir un environnement prospère.

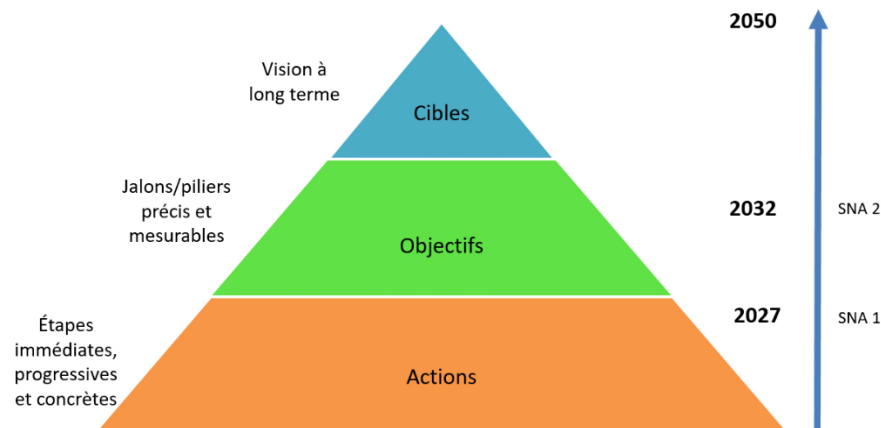
⁵ Ces plans et programmes peuvent inclure, par exemple : des statuts de protection, des aires protégées et de conservation autochtones [APCA], la connectivité des écosystèmes, l'accroissement des espaces verts dans les zones urbaines, la protection des zones riveraines, des plaines inondables, des terres humides, des eaux douces, des écosystèmes marins, côtiers et nordiques dans les zones à risque élevé.

Mobilisation des connaissances et prise de décisions éclairées

6. D'ici 2030, en s'appuyant sur diverses façons de savoir, des renseignements complets et accessibles sur l'état de l'adaptation et de la résilience des écosystèmes éclairent la prise de décisions à tous les paliers de gouvernement, appuient les mesures locales et sont communiqués à tous les Canadiens.
7. D'ici 2030, les associations et les organisations professionnelles du Canada intègrent dans leur éthique, normes, règlements et opérations un examen approfondi des changements climatiques, de l'intendance des écosystèmes, des solutions fondées sur la nature, des lois, des droits et des titres autochtones, et des valeurs de justice environnementale et intergénérationnelle.

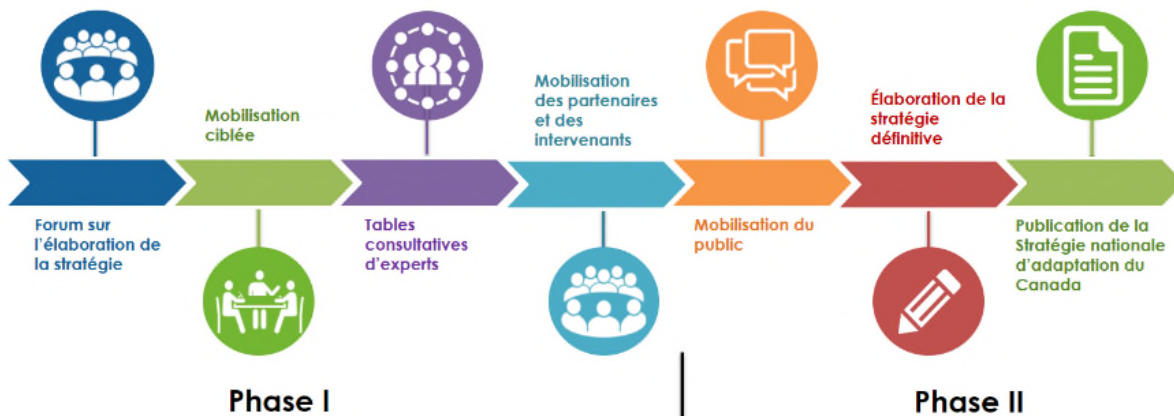
2. Prochaines étapes et points à considérer concernant la phase 2

L'objectif de cette phase de travail était de collaborer avec des partenaires clés pour définir des cibles transformationnelles et des objectifs concrets liés à l'adaptation aux changements climatiques, afin d'établir le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada. La prochaine étape des travaux consistera à définir les actions précises nécessaires pour atteindre les objectifs, ainsi que les mécanismes de mise en œuvre de ces actions.



Graphique 3 – Calendrier proposé pour les cibles, les objectifs et les actions

La phase II sera axée sur la participation du public. Les tables consultatives seront également convoquées de nouveau pour élaborer des actions d'adaptation novatrices, dans le but de finaliser la Stratégie nationale d'adaptation d'ici la fin de 2022.



Graphique 4 – Stratégie nationale d'adaptation – Mesures initiales et échéanciers proposés

Annexe

Membres de la Table consultative

Ana F. González Guerrero, cofondatrice, Youth Climate Lab

Anne Hammill, directrice principale, Institut international du développement durable

Brian Horton, gestionnaire, Université du Yukon

Brian Tucker, directeur des droits, de la recherche et de la politique, Métis Nation of Ontario

Chúk Odenigbo, directeur fondateur et responsable supérieur d'allocation de services à l'ancêtre, Future Ancestors Services

Colleen Mercer Clarke, Comité consultatif de réconciliation – Association des architectes paysagistes du Canada

Danika Van Proosdij, professeure, université de Saint Mary

Deborah Carlson, avocate, West Coast Environmental Law

Ian Mauro, directeur exécutif, Prairie Climate Centre, Université du Winnipeg

Jennifer Parrott, directrice, Société régionale inuvialuit

Lara Ellis, vice-présidente principale, ALUS

Michael Polanyi, gestionnaire de politique et campagne, Nature Canada

Naolo Charles, fondateur, Black Environmental Initiative

Sidney Ribaux, directeur, Ville de Montréal

Tyson Atleo, gestionnaire de programme, Nature United

Valérie Courtois, directrice, Gardiens autochtones

Compte rendu des réunions

Réunion 1

- Discuter du processus, de la prise de décision par consensus et de la portée

Réunion 2

- Réflexion sur les cibles transformationnelles

Réunion 3

- Fournir des conseils sur les objectifs à moyen terme
- Donner la priorité à 3-5 objectifs à moyen terme

Réunion 4

- Résumer les conseils pour le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation (SNA)

Réunion 5

- Récapitulation et prochaines étapes

Ce que nous avons entendu au sujet du processus

1. Qu'aimez-vous du processus?
 - Nous vivons un moment de transformation dans l'histoire du Canada, et il s'agit d'une occasion unique de contribuer positivement et de façonner ce à quoi le Canada ressemblera à l'avenir.
 - Nous apprécions l'occasion d'entendre les divers points de vue d'autres membres (diverses perspectives et connaissances techniques).
2. Qu'est-ce qui manque?
 - Nous avons besoin d'une approche pour mobiliser tous les Canadiens. Les gouvernements pourraient jouer un rôle de leadership, mais il s'agit d'un effort de l'ensemble de la société. Nous devons influencer les politiques, le financement des lois, les organisations professionnelles et les Canadiens partout au pays.
3. Que peut-on améliorer?
 - Les échéanciers sont très ambitieux. Nous devrions avoir l'occasion de plonger le plus tôt possible dans les discussions sur les objectifs, les actions concrètes, les indicateurs et le cadre de la SNA.

Ce que nous avons entendu sur la cible transformationnelle et l'environnement naturel florissant

1. Au sujet d'une cible transformationnelle pour un environnement naturel florissant...
 - Une cible transformationnelle devrait mener le Canada dans la bonne direction et donner de l'espoir. La cible doit être aussi précise que possible pour garder tout son sens, tout en reconnaissant qu'un changement de culture est nécessaire.
 - La cible devrait comprendre un libellé sur la justice environnementale et l'inclusivité; faire référence à la DNUDPA et s'y conformer; reconnaître les dommages déjà causés à la nature; et tenir compte d'une vaste gamme de services d'adaptation fournis par les écosystèmes, y compris les avantages spirituels et sanitaires.
 - La SNA devrait inviter activement les Canadiens à mettre en œuvre des mesures qui correspondent à l'ambition de la cible transformationnelle.
2. Au sujet des écosystèmes terrestres, d'eau douce, océaniques, côtiers et nordiques florissants...
 - Les mesures de transformation visant à renouveler les relations entre l'humain et la nature et à faire progresser la justice et l'équité devraient être intégrées dans l'ensemble de la SNA, mais elles doivent comprendre des précisions au cas par cas et des éclaircissements d'experts sur la façon dont elles sont appliquées aux écosystèmes.
 - La société est aux prises avec le concept de « retrait » des secteurs à risque élevé et de retrait des positions et des pratiques du statu quo. Nous devons préparer les Canadiens à l'aggravation des répercussions et aux pertes et dommages inévitables, en particulier dans les régions nordiques et côtières, et aider les collectivités à transformer et à concrétiser l'idée du « retrait ».
 - L'humain ne peut pas s'adapter au changement climatique sans un environnement naturel florissant ; par conséquent, la protection et la restauration de la nature et de la biodiversité doivent être un principe directeur de la stratégie (au même titre que la réconciliation, l'équité, les opportunités économiques et l'alignement sur les stratégies locales).